



Tarifs 2022 Brussel Onthaal vzw pour l'organisation

offre de l'interprétariat et de la traduction en milieu social certifiée

Activité	Indemnisation	Frais de déplacement	Frais d'annulation
Interprétariat par déplacement	48€/h et 12€/quart d'heure entamé <u>Prestations après 20h ou pendant le week-end</u> : 60€/h et 15€/quart d'heure entamé	0.37€/km aller-retour OU remboursement du ticket de transport en commun	Temps réservé
Interprétariat par visioconférence	48€/h et 12€/quart d'heure entamé <u>Prestations après 20h ou pendant le week-end</u> : 60€/h et 15€/quart d'heure entamé		Temps réservé
Traduction écrite	0.11€/mot sur base du texte en NL (min. 22€)		
Révision	0.05€/mot (min. 10€)		

Frais d'annulation

Interprétariat par déplacement et par visioconférence

- En cas d'annulation de prestations prévues pour un jour ouvrable suivant un jour ouvrable à moins de 24 heures avant l'heure de début prévue de la mission, l'annulation est considérée comme tardive et nous facturons la durée réservée.
- En cas d'annulation de prestations prévues pour le premier jour ouvrable suivant le week-end ou suivant un jour férié, après 16 heures le dernier jour ouvrable avant le week-end ou avant le jour férié, l'annulation est considérée comme tardive et nous facturons la durée réservée.
- Si l'interprète en milieu social était déjà en route pour effectuer la prestation d'interprétariat par déplacement, les frais de déplacement réels ou les frais de transports en commun seront aussi facturés.